
Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Chaumont (Haute-Marne), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Chaumont (Haute-Marne), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 274-275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17833_t1_0274_0000_12

Fichier pdf généré le 07/10/2019

demande que le rapport soit fait sans plus de retard.

Pour les écoles primaires, dit un membre, il faut trois choses; des maisons, des instituteurs, et des livres élémentaires. Les presbytères rempliront le premier objet; nous allons avoir à Paris une école centrale, pour former les instituteurs. Enfin il existe un concours ouvert pour les ouvrages élémentaires; mais il me semble qu'on auroit dû faire entrer dans ce concours, les Offices de Cicéron, et tel autre excellent ouvrage de Daguesseau. Au reste, je demande que le rapport du comité soit fait sous trois jours (38).

Au nom du comité [d'Instruction publique], Lakanal instruit ensuite l'assemblée que dans trois jours il fera son rapport sur les écoles primaires, et que le travail sur l'établissement de l'école normale est terminé, et qu'il sera incessamment soumis à la discussion (39).

La Convention nationale décrète que le premier brumaire le comité d'Instruction publique fera son rapport sur l'organisation des écoles primaires et fêtes décadales (40).

23

Les administrateurs du département de l'Indre félicitent la Convention d'avoir enfin saisi le flambeau de l'opinion trop longtemps égarée, et de l'avoir enfin fixé par sa déclaration des vrais principes; ils l'assurent que leur plus chère ambition, à la fin de leurs travaux révolutionnaires, sera de partager avec elle le titre glorieux d'amis du peuple, qui sera leur plus douce récompense.

Mention honorable, insertion au bulletin (41).

[Les administrateurs du département de l'Indre à la Convention nationale, d'Indre-Libre, le 23 vendémiaire an III] (42)

Citoyens représentans,

Saïssissant d'une main ferme le flambeau de l'opinion trop longtemps égaré, vous la fixez enfin par votre immortelle déclaration de principes. C'est le phare salutaire qui nous dirigera à travers les derniers écueils de la Révolution. Sa lumière dissipe sans retour les ombres étendues par la perfidie sur cette mer

(38) *Gazette Fr.*, n° 1022.

(39) *M. U.*, XLIV, 444; *Gazette Fr.*, n° 1022;; *J. Fr.*, n° 754; *J. Perlet*, n° 756; *J. Univ.*, n° 1789; *Mess. Soir*, n° 792; *Rép.*, n° 29.

(40) *P.-V.*, XLVII, 258. C 321, pl. 1337, p. 29, minute signée de Pelet, secrétaire. Décret attribué à Lakanal par C° II 21, p. 13.

(41) *P.-V.*, XLVII, 258. *Bull.*, 29 vend.

(42) C 321, pl. 1348, p. 11.

orageuse. Les pirates qui l'infestaient arboreront en vain les couleurs patriotiques; l'oeil du peuple, éclairé par vos soins, percera jusque dans la sentine de leur conscience, ils n'ont plus de succès à espérer et la vertu seule sera désormais à l'abbry des naufrages; pour nous, guidés par ces vœux propices, nous suivrons invariablement la route que vous nous tracez: ni la tourmente des passions que vous avez enchainées, ni le calme du modérantisme que votre énergie sçaura dissiper, rien ne pourra nous faire dévier. Les yeux constamment attachés sur le port de salut que vous nous présentez, le coeur rempli des sentimens que votre exemple ranime dans celui de tous vos coopérateurs, nous nous presserons sur vos traces; et notre plus chère ambition, à la fin de nos travaux révolutionnaires, sera de partager avec vous le titre que vous nous faites espérer; ce titre glorieux qui seul serait déjà la plus douce des récompenses, celui de véritable ami du peuple.

Les administrateurs du département de l'Indre, ROBERT, président, CORET, secrétaire général et cinq autres signatures.

24

La Convention renvoie à son comité des Finances la pétition de Treuttel, libraire à Strasbourg [Bas-Rhin], qui réclame contre la taxe de 100 000 livres qui lui a été imposée par les traîtres Saint-Just et Le Bas (43).

25

Les administrateurs du district de Chaumont [Haute-Marne] annoncent à la Convention qu'ils éprouvent chaque jour des émotions délicieuses à la lecture des principes de justice et de vertu qu'elle a donnés pour le signal constant de ralliement à tous les Français; ils la félicitent d'avoir raffermi l'opinion publique; ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que la patrie soit devenue réellement heureuse et respectable sous tous les rapports.

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

[Les administrateurs et l'agent national du district de Chaumont à la Convention nationale, du 25 vendémiaire an III] (45)

(43) *P.-V.*, XLVII, 258.

(44) *P.-V.*, XLVII, 258-259.

(45) C 321, pl. 1348, p. 13.

Liberté Unité Egalité

Représentans,

Un coeur profondément corrompu, une ame féroce peuvent seuls ne pas ressentir les émotions que nous éprouvons journellement avec de nouveaux délices à la lecture des principes de justice et de vertu que vous avez donné pour le signal constant de ralliement à tous les françois républicains.

Vous avez raffermi l'opinion publique soulevée par les agitateurs, ébranlée par la variété des tableaux sur la situation du gouvernement, la plupart infidèles, créés d'après les différentes affections de leurs auteurs. Vous avez détrompé les esprits faux et inquiets, terrassé les passions turbulentes, assuré à l'innocence ou à l'erreur la protection de la loy, livré le crime et le brigandage à l'impossibilité de son glaive; vous avez tout fait enfin pour rendre le peuple françois puissant, paisible, et vertueux; vous avez rempli les devoirs de la sagesse et de l'humanité.

Nous ferons germer vos principes nés dans le coeur des administrés de ce district agricole, et si des méchants cherchoient à les y étouffer pour prolonger les calamités qui ont trop longtems suivi le char de la Révolution, nous ne nous réduirons pas à en favoriser le développement, nous dénomerons ces monstres avec courage comme dignes de l'exécration publique.

Le plan de justice et de vertu offert à notre espoir par la Convention nationale nous a rendu plus odieuse la scélébratesse de l'assassin du représentant Tallien.

Qu'il reste ainsi que vous dans ce sanctuaire épuré, où pour avoir eu le courage d'attaquer le monstre de l'oppression il a monté le premier degré du Panthéon en aimantant les poignards de la tyrannie.

Restés y jusqu'à ce que la vertu universellement pratiquée par les françois, la liberté impertubablement consolidée par les moeurs, la Patrie soit devenue réellement heureuse et respectable sous tous les rapports pour l'univers entier.

Salut, dévouement et vive la République.

CHERAT, président,
BACHOD, agent national
et onze autres signatures.

26

La société populaire de Villeneuve-de-Berg se plaint de ce que le département de l'Ardèche a été peint sous des couleurs peu favorables. Quel pays, dit-elle, aime plus la révolution et fut mieux placé pour l'aimer? Quel département l'a plus fidèlement servie? Elle rend compte de la conduite de ce département depuis le commencement de la révolution. Soyez convaincus, dit-elle, que vous n'avez pas de meilleurs amis que nous.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*La société populaire de Villeneuve-de-Berg, département de l'Ardèche, à la Convention nationale, s. d.*] (47)

Liberté Egalité Fraternité ou la Mort

Citoyens représentans,

Toutes les sections d'un département sont solidaires et la portion de louange ou de blame assignée à sa totalité est aussitôt réversible sur chaque district, chaque canton, chaque commune qui la compose; quand la patrie est attaquée, tous doivent la défendre.

Le département de l'Ardèche vous est présenté depuis quelque temps sous des couleurs peu favorables, sous des couleurs fausses, osons le dire; des enfants peuvent verser leurs plaintes dans le sein de leur père. Quel est donc le motif de ces suggestions perfides qui tendent à inculper une contrée inébranlable dans ses principes et fidèle dans sa conduite?

Barère, en énumérant, le 9 messidor, les crimes de l'an 1793, dit : *L'Ardèche en révolte*. Couthon en faisant le rapport de l'affaire de Vincent Malignon, nous désigne sous le nom incertain, injurieux *d'une section de la république, encore appelée le département de l'Ardèche*; Ingrand, le 3 vendémiaire (*Journal de Perlet* du 3 vendémiaire, n° 730), assure que *l'Ardèche est en état de contre-révolution*.

Législateurs, le civisme de Barère a été évidemment surpris, et ce représentant est trop juste, trop éclairé pour ne pas convenir que tandis qu'il croyait *l'Ardèche en révolte*, l'Ardèche toute entière courrait éteindre la révolte de Charrier dans la Lozère; et que les braves volontaires, sans se reposer un instant, volaient delà, au nombre de quinze mille, pour étouffer la rébellion de Commune Affranchie.

Leurs faits d'armes sont connus : car la gloire les a publiés par la bouche même des vaincus; et le drapeau que nous leur avons enlevé et qui est déposé en trophée, dans la salle de nos séances, atteste la bravoure et les succès des *lions de l'Ardèche*.

Nous ne nous arrêterons pas longtems au dire de Couthon; soit que ce conspirateur voulut éteindre le nom du département de l'Ardèche dans le sang de ses habitants, soit qu'il prétendit le métamorphoser en royaume, apanage se son *impotente majesté*; ses inculpations sont aussi impures que ses actions et son supplice nous a justifié. Le blâme d'un tyran est l'éloge d'un pays libre; que la phrase de Couthon reste à jamais pour notre gloire!

L'assertion du représentant Ingrand nous surprend avec plus de raison; et quelques fausses notions suggérées sans doute par les

(46) P.-V., XLVII, 259.

(47) C 322, pl. 1355, p. 28.